DEPARTEMENT DES ARDENNES ARRONDISSEMENT DE **VOUZIERS** VILLE DE **VOUZIERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n°: 2022/51

Réunion du 5 juillet 2022 à 19h00 sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation :

29/06/22

Nombre de Conseillers:

Date d'affichage

: 29/06/22

En exercice : 29 Présents : 16

: 25 Votants

Présents : Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, M. Yann DUGARD, M. Eric HUET, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Mme Patricia LESUEUR, M. Christophe LEBON, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN, Magali ROGER, et M. Hubert RENOLLET.

Excusés avec pouvoir de vote: Mme Martine BAUDART ayant donné pourvoir de vote à Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Valentine DION ayant donné pouvoir de vote à Mme Éva DERVIN, M. Frédéric MULLER ayant donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, M. Benoit LAIES ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, M. Pascal COLSON ayant donné pouvoir de vote à M. Jean-Baptiste MACHINET, M. Jean DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY, Mme Annie FESTUOT ayant donné pouvoir à M. Hubert RENOLLET, Mme Agnès HAUDECOEUR ayant donné pouvoir à Mme Geneviève COSSON

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 08/06/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

. Vu le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n°2020/56 du 16/06/2020

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 juin 2022.

Fait en mairie le Le Maire. Yann DUGARD

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : Et de sa publication ou notification le :